

SAUVEZ UNE VIE EN DONNANT LA VIE

Faites un don de sang de cordon
ombilical



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Le don de **sang de cordon**

Pourquoi faire un don ?

Les cellules souches contenues dans le sang du cordon ombilical et le placenta – le sang fœtoplacentaire – peuvent sauver la vie d'enfants qui ont une leucémie ou une autre maladie grave du sang.

Comment faire un don ?

Un ou une sage-femme vous aide à remplir un questionnaire sur votre état de santé et celui du père. L'objectif est de vérifier si vous êtes éligible au don et protéger la ou le futur receveur. Vous signez ensuite un consentement qui autorise le prélèvement.

Est-ce dangereux pour mon enfant ou moi-même ?

Non, en aucun cas. Vos soins et ceux de votre enfant ont la priorité absolue sur le don de sang de cordon.



INFO

La Banque genevoise de sang fœtoplacentaire des HUG est accréditée internationalement par la *Foundation for the Accreditation of Cellular Therapy* (FACT). Ce label garantit le plus haut niveau de qualité et de conformité aux recommandations internationales et permet l'envoi de poches de sang de cordon ombilical dans le monde entier.



INFO

Vous pouvez renoncer au don à tout moment avant le prélèvement. Après, il n'est plus possible de revenir sur votre décision.

Comment le sang de cordon est-il prélevé ?

Le prélèvement est effectué après la naissance de votre enfant. Une fois le cordon ombilical coupé et toujours rattaché au placenta, le sang résiduel qu'il contient est récupéré par le ou la sage-femme. Habituellement, ce sang est détruit après l'accouchement.

Que devient le prélèvement de sang de cordon ?

Si le prélèvement est conforme aux conditions requises, il est cryopréservé à la Banque genevoise de sang fœtoplacentaire des HUG. Puis, il est inscrit au registre international des donneuses et donneurs de sang de cordon.

Confidentialité

Les données relatives au don sont confidentielles. Votre anonymat est garanti et, dans tous les cas, votre responsabilité est totalement dérogée. En cas d'intérêt ou pour toute information complémentaire, adressez-vous à un obstétricien, une obstétricienne ou à un ou une sage-femme du Service d'obstétrique de la Maternité.

Informations pratiques

Service d'obstétrique

Sages-femmes référents et référentes

Boulevard de la Cluse 30

1205 Genève

📞 079 553 23 68

Banque genevoise de sang fœtoplacentaire

Laboratoire de thérapie cellulaire en
hémato-oncologie

Hôpitaux universitaires de Genève

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4

1205 Genève

📞 022 372 39 42

Dre Yordanka Tirefort

Responsable médicale de la Banque genevoise de sang fœtoplacentaire

Dre Sara de Oliveira

Responsable médicale du centre collecteur à la Maternité